

**CENTRE DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES VANIER**

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

**CENTRE DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES VANIER**

TABLE DES MATIÈRES

| | PAGE |
|------------------------------------|------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 1 |
| État des résultats | 4 |
| État de l'évolution de l'actif net | 5 |
| État de la situation financière | 6 |
| État des flux de trésorerie | 8 |
| Notes complémentaires | 9 |

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre des services communautaires Vanier

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre des services communautaires Vanier (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, le Centre tire des produits de collectes de fonds et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes du Centre et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2021 et 2020, et de l'actif net aux 31 décembre 2021 et 2020 et au 1 janvier 2020. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

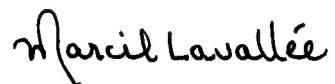
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 19 avril 2022

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

4

| | 2021 | 2020 |
|---|-------------------|-------------------|
| PRODUITS | | |
| Subventions et contributions | | |
| - Gouvernement provincial | 2 738 879 \$ | 2 579 789 \$ |
| - Gouvernement fédéral | 2 047 688 | 1 167 047 |
| - Gouvernement municipal | 1 763 135 | 1 394 768 |
| - Fondations et autres | 208 631 | 43 649 |
| - Autres entités publiques | 44 237 | 31 443 |
| - Subvention salariale d'urgence du Canada | - | 457 072 |
| - Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations (note 9) | 50 998 | 49 835 |
| | 6 853 568 | 5 723 603 |
| Prestations de services et autres | 1 100 071 | 1 064 483 |
| Collectes de fonds et dons | 103 633 | 68 721 |
| Bingos | 20 044 | 18 430 |
| Intérêts | 27 955 | 28 447 |
| | 8 105 271 | 6 903 684 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | |
| Salaires et avantages sociaux | 5 378 535 | 4 600 228 |
| Frais des participants et d'activités communautaires | 790 921 | 675 982 |
| Loyer et services publics | 584 959 | 580 037 |
| Honoraires professionnels et de consultation | 310 561 | 235 227 |
| Entretien et réparations | 249 008 | 215 553 |
| Équipement | 164 037 | 149 193 |
| Frais de bureau | 72 809 | 76 527 |
| Télécommunications | 71 638 | 50 022 |
| Publicité et promotion | 51 689 | 27 205 |
| Assurances | 35 064 | 35 037 |
| Formation et perfectionnement professionnel | 25 263 | 13 844 |
| Fournitures de bureau | 15 969 | 19 407 |
| Frais de déplacement | 7 129 | 11 043 |
| Achat de services | 7 010 | 7 396 |
| Intérêts sur la dette à long terme | 2 164 | 3 852 |
| Amortissement des immobilisations | 92 826 | 94 062 |
| | 7 859 582 | 6 794 615 |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES | 245 689 \$ | 109 069 \$ |

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

5

| | Non affecté | Réserve - immobilisations | Éventualités | Partage Vanier | Partage Vanier - immobilisations | 2021 Total | 2020 Total |
|---------------------------------------|-------------|---------------------------|--------------|----------------|----------------------------------|--------------|--------------|
| SOLDE AU DÉBUT | 104 579 \$ | 352 374 \$ | 599 642 \$ | 63 311 \$ | 93 950 \$ | 1 213 856 \$ | 1 104 787 \$ |
| Excédent des produits sur les charges | 245 689 | - | - | - | - | 245 689 | 109 069 |
| Affectations internes (note 12) | (320 268) | 200 000 | 133 368 | - | (13 100) | - | - |
| SOLDE À LA FIN | 30 000 \$ | 552 374 \$ | 733 010 \$ | 63 311 \$ | 80 850 \$ | 1 459 545 \$ | 1 213 856 \$ |

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2021

6

| | 2021 | 2020 |
|--|---------------------|---------------------|
| ACTIF | | |
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Encaisse | 2 009 258 \$ | 1 391 087 \$ |
| Placements à long terme réalisables au cours du prochain exercice (note 4) | 776 739 | 324 090 |
| Débiteurs (note 3) | 190 649 | 171 174 |
| Subventions et contributions à recevoir | - | 172 040 |
| Frais payés d'avance | 48 946 | 49 610 |
| | 3 025 592 | 2 108 001 |
| PLACEMENTS À LONG TERME (note 4) | 250 000 | 776 739 |
| DÉPÔT DE SÉCURITÉ | 37 828 | 37 828 |
| IMMOBILISATIONS (note 5) | 570 257 | 566 425 |
| | 858 085 | 1 380 992 |
| | 3 883 677 \$ | 3 488 993 \$ |

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lynn Brouillette, administrateur

M. Mehil, administrateur

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2021

7

| | 2021 | 2020 |
|--|---------------------|---------------------|
| PASSIF | | |
| PASSIF À COURT TERME | | |
| Créditeurs et frais courus | 597 143 \$ | 471 983 \$ |
| Dû aux bailleurs de fonds (note 7) | 129 539 | 283 990 |
| Sommes reportées pour projets en co-gestion | 132 704 | 67 542 |
| Subventions et contributions reportées - projets (note 8) | 1 386 782 | 1 212 399 |
| Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11) | 30 890 | 41 200 |
| | 2 277 058 | 2 077 114 |
| SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS (note 9) | | |
| | 80 237 | 93 959 |
| SUBVENTION REPORTÉE - 270 MARIER (note 10) | | |
| | 66 837 | 73 188 |
| DETTE À LONG TERME (note 11) | | |
| | - | 30 876 |
| | 147 074 | 198 023 |
| | 2 424 132 | 2 275 137 |
| ACTIF NET | | |
| Non affecté | 30 000 | 104 579 |
| Affectations internes (note 12) | | |
| - Réserve - immobilisations | 552 374 | 352 374 |
| - Éventualités | 733 010 | 599 642 |
| - Partage Vanier | 63 311 | 63 311 |
| - Partage Vanier - immobilisations | 80 850 | 93 950 |
| | 1 459 545 | 1 213 856 |
| | 3 883 677 \$ | 3 488 993 \$ |

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

8

| | 2021 | 2020 |
|--|--------------|--------------|
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent des produits sur les charges | 245 689 \$ | 109 069 \$ |
| Ajustements pour : | | |
| Amortissement des immobilisations | 92 826 | 94 062 |
| Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations | (50 998) | (49 835) |
| Amortissement de la subvention reportée - 270 Marier | (6 351) | (6 352) |
| | 281 166 | 146 944 |
| Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement : | | |
| Débiteurs | (19 475) | 33 756 |
| Subventions et contributions à recevoir | 172 040 | (141 270) |
| Frais payés d'avance | 664 | (23 515) |
| Créditeurs et frais courus | 125 160 | 133 338 |
| Sommes reportées pour projets en co-gestion | 65 162 | (16 446) |
| Dû aux bailleurs de fonds | (154 451) | 283 990 |
| Subventions et contributions reportées - projets | 174 383 | 618 050 |
| | 363 483 | 887 903 |
| | 644 649 | 1 034 847 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Variation nette des placements | 74 090 | - |
| Acquisition d'immobilisations | (96 658) | (13 554) |
| | (22 568) | (13 554) |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Variation de l'emprunt bancaire | - | (20 000) |
| Remboursement de la dette à long terme | (41 186) | (41 187) |
| Produit de subventions et contributions - immobilisations | 37 276 | 13 554 |
| | (3 910) | (47 633) |
| AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | | |
| | 618 171 | 973 660 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT | 1 391 087 | 417 427 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN | 2 009 258 \$ | 1 391 087 \$ |

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre des services communautaires Vanier est une société sans capital-actions constituée en vertu de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario. Le Centre a été créé dans le but d'orienter les résidentes et les résidents vers un plus grand bien-être physique, mental, économique et social au plan individuel et collectif et d'encourager les résidentes et les résidents de la communauté de Vanier à identifier leurs propres besoins et les ressources pouvant y répondre en favorisant un processus de prise en charge individuelle et collective. Le Centre est un organisme de bienfaisance enregistré aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le Centre applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Constatation des produits

Le Centre comptabilise les subventions et les contributions selon la méthode du report. Les subventions et les contributions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les subventions et les contributions reçues pour le financement des immobilisations sont constatées aux produits en fonction de l'amortissement des immobilisations concernées.

Les produits découlant des prestations de services et autres, d'intérêts et de bingos sont comptabilisés lorsque les services sont rendus et que les paiements sont exigibles.

Les produits de dons et de collectes de fonds sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services reçus à titre bénévole

Le Centre ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

| | |
|---|----------------------|
| Immeuble - Partage Vanier et 270 Marier | 20 ans |
| Ameublement et équipement | 3 ans et 5 ans |
| Équipement informatique | 3 ans |
| Améliorations locatives | Sur la durée du bail |
| Véhicule | 5 ans |

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Le Centre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le Centre qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

Le Centre évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements, des débiteurs et des subventions et contributions à recevoir.

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

11

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instrument financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, le Centre détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Centre détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Centre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

| | 2021 | 2020 |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Comptes à recevoir | 119 008 \$ | 121 658 \$ |
| Taxes à la consommation à recevoir | 71 641 | 49 516 |
| | 190 649 \$ | 171 174 \$ |

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

12

4. PLACEMENTS À LONG TERME

| | 2021 | 2020 |
|---|------------|--------------|
| Dépôts à terme, 1,47 % à 2,90 %, échéant entre mai 2022 et janvier 2024 | 960 426 \$ | 1 034 516 \$ |
| Placement garanti lié aux marchés, au coût | 66 313 | 66 313 |
| | 1 026 739 | 1 100 829 |
| Placements à long terme réalisables au cours du prochain exercice | 776 739 | 324 090 |
| | 250 000 \$ | 776 739 \$ |

5. IMMOBILISATIONS

| | 2021 | | 2020 | |
|---------------------------|--------------|----------------------|--------------|--------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| Terrain - Partage Vanier | 35 000 \$ | - \$ | 35 000 \$ | 35 000 \$ |
| Terrain - 270 Marier | 156 000 | - | 156 000 | 156 000 |
| Immeuble - Partage Vanier | 266 500 | 216 882 | 49 618 | 62 943 |
| Immeuble - 270 Marier | 389 718 | 162 782 | 226 936 | 227 335 |
| Ameublement et équipement | 287 981 | 227 157 | 60 824 | 64 023 |
| Équipement informatique | 14 912 | 12 891 | 2 021 | 3 754 |
| Améliorations locatives | 78 520 | 70 870 | 7 650 | 11 641 |
| Véhicule | 60 195 | 27 987 | 32 208 | 5 729 |
| | 1 288 826 \$ | 718 569 \$ | 570 257 \$ | 566 425 \$ |

6. EMPRUNT BANCAIRE

Le Centre dispose d'une marge de crédit autorisée au montant de 200 000 \$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel plus 0,5 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale et par 200 000 \$ de dépôts à terme. Au 31 décembre 2021, cette marge de crédit est inutilisée.

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

13

7. DÛ AUX BAILLEURS DE FONDS

| | 2021 | 2019 |
|--|-------------------|-------------------|
| Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences | 119 173 \$ | 115 343 \$ |
| Aide juridique Ontario | 10 366 | 47 520 |
| Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada | - | 74 772 |
| Ville d'Ottawa | - | 33 452 |
| Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires | - | 12 903 |
| | 129 539 \$ | 283 990 \$ |

8. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - PROJETS

Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées liées aux projets sont les suivantes :

| | 2021 | 2020 |
|--|---------------------|---------------------|
| Solde au début | 1 212 399 \$ | 594 349 \$ |
| Plus : sommes octroyées au cours de l'exercice | 7 027 950 | 6 341 653 |
| Moins : montants reconnus à titre de produits au cours de l'exercice | (6 853 567) | (5 723 603) |
| Solde à la fin | 1 386 782 \$ | 1 212 399 \$ |

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

14

8. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - PROJETS (suite)

Les subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

| | 2021 | 2020 |
|--|---------------------|---------------------|
| Emploi Ontario | 370 643 \$ | 124 628 \$ |
| Établissement | 263 712 | 274 007 |
| Partage Vanier | 182 478 | 95 039 |
| Carrefour pédiatrie sociale de Vanier | 160 440 | 132 098 |
| Focus ados | 91 339 | 98 275 |
| Clinique juridique francophone de l'Est d'Ottawa | 72 385 | 81 024 |
| Hippy Ottawa | 71 133 | 59 000 |
| Projet d'harmonisation | 51 935 | 32 693 |
| Famille santé mentale | 34 906 | 50 986 |
| Intégration à l'emploi | 30 276 | 21 830 |
| Ligne d'information juridique | 17 812 | 14 743 |
| Autres | 15 305 | 15 163 |
| Franc succès - Ville d'Ottawa | 10 060 | 30 511 |
| Services d'accueil | 9 232 | 25 581 |
| FrancoFun | 3 209 | 13 211 |
| Connexion Ottawa | 1 917 | 18 355 |
| On y va | - | 62 150 |
| Administration | - | 52 250 |
| Développement communautaire | - | 10 855 |
| | 1 386 782 \$ | 1 212 399 \$ |

9. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS

Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées liées aux immobilisations sont les suivantes :

| | 2021 | 2020 |
|--|------------------|------------------|
| Solde au début | 93 959 \$ | 130 240 \$ |
| Plus : sommes octroyées au cours de l'exercice | 37 276 | 13 554 |
| Moins : montants reconnus à titre de produits au cours de l'exercice | (50 998) | (49 835) |
| Solde à la fin | 80 237 \$ | 93 959 \$ |

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

15

10. SUBVENTION REPORTÉE - 270 MARIER

Les variations survenues dans les soldes des subventions reportées liées au 270 Marier sont les suivantes :

| | 2021 | 2020 |
|--|-----------|-----------|
| Solde au début | 73 188 \$ | 79 540 \$ |
| Plus : sommes octroyées au cours de l'exercice | - | - |
| Moins : montants reconnus à titre de produits au cours de l'exercice | (6 351) | (6 352) |
| Solde à la fin | 66 837 \$ | 73 188 \$ |

11. DETTE À LONG TERME

| | 2021 | 2020 |
|--|-----------|-----------|
| Effet à payer garanti par une hypothèque de premier rang sur le terrain et l'immeuble - 270 Marier, d'une valeur comptable nette de 382 936 \$, 4,07 %, échéant en septembre 2022, remboursable par versements mensuels de 3 432 \$, capital plus intérêts | 30 890 \$ | 72 076 \$ |
| Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice | 30 890 | 41 200 |
| | - \$ | 30 876 \$ |

12. AFFECTATIONS INTERNES

En plus du Fonds non affecté, le Centre maintient quatre réserves et fonds d'affectations internes.

Réserve - immobilisations

Le Fonds d'immobilisations a été créé afin de bâtir une réserve pour l'achat d'immobilisations et de rénovations majeures. En date de fin d'exercice, le conseil d'administration a approuvé le virement d'un montant de 200 000 \$ du Fonds non affecté vers le Fonds de réserve d'immobilisations.

Éventualités

Le Fonds pour éventualités a été créé afin de pallier certaines charges exceptionnelles pouvant survenir au cours des exercices futurs. En date de fin d'exercice, le conseil d'administration a approuvé le virement d'un montant de 133 368 \$ du Fonds non affecté vers le Fonds pour éventualités.

12. AFFECTATIONS INTERNES (suite)

Partage Vanier

Le Fonds Partage Vanier a été créé en 2005 à la suite du transfert des opérations de cette entité au Centre.

Partage Vanier - immobilisations

Le Fonds Partage Vanier - immobilisations a été créé afin de présenter distinctement les actifs nets liés au terrain et à l'immeuble - Partage Vanier. En date de fin d'exercice, le conseil d'administration a approuvé le virement d'un montant de 13 100 \$ du Fonds Partage Vanier - immobilisations vers le Fonds non affecté.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait le Centre à subir une perte financière. Le risque de crédit pour le Centre est principalement lié aux débiteurs.

Le Centre consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Le Centre n'exige généralement pas de caution. Environ 46 % du total des comptes clients sont à recevoir de trois sociétés importantes. Le Centre évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. Le Centre est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent le Centre à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

17

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par le Centre en vertu d'un bail pour la location d'un immeuble totalise 1 276 340 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

| | |
|--------|------------|
| 2022 | 217 900 \$ |
| 2023 | 217 900 \$ |
| 2024 | 222 500 \$ |
| 2025 | 231 800 \$ |
| 2026 | 231 800 \$ |
| Autres | 154 440 \$ |

15. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, le Centre signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer un audit des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

16. PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

La pandémie du coronavirus (COVID-19) est répandue à travers le monde et affecte l'ensemble des activités économiques. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Les impacts financiers sur le Centre dépendent du déroulement futur des événements, notamment la durée des interruptions et des restrictions commerciales imposées par le gouvernement, la progression du programme de vaccination auprès de la population et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre le virus. Ces événements sont hautement incertains et le Centre n'est pas en mesure d'évaluer les impacts finaux qu'ils auront sur ses résultats financiers.